



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

**Direction générale
de la recherche et de l'innovation**

Secrétariat général du Conseil national de
l'enseignement supérieur et de la recherche

CNESER

Mardi 7 juillet 2026
Réunion en séance plénière
Amphithéâtre Poincaré

09h30 : Point d'information par la DGESIP et la DGRI

10h00 : Formations de santé

- Décret relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Arrêté relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

*Rapporteur : Patrick Courilleau
Adjoint à la cheffe de service
de la stratégie des formations
et de la vie étudiante
Katia Siri, adjointe au sous-directeur
stratégie et qualité des formations*

11h30 : Formations

- Projet d'arrêté modifiant les dispositions des arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance des spécialités industrielles, sanitaires et sociales du brevet de technicien supérieur relatives aux compétences et connaissances associées des enseignements obligatoire et facultatif de langue vivante et à leurs conditions d'évaluation.

*Rapporteurs : Pascal Kiefer, adjoint de
la cheffe du département
des formations du premier cycle
Isabelle LEGUY (IGESR)*

- Projet d'arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Métiers des polymères et composites ».

Rapporteurs : Pascal Kiefer, adjoint de

*la cheffe du département
des formations du premier cycle
Frédéric LEFAUX (IA-IPR)*

- Projet d'arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Gestion de la PME ».

*Rapporteurs : Pascal Kiefer, adjoint de
la cheffe du département
des formations du premier cycle
Auréli PROLONGEAU (IGESR)*

- Projet d'arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Administration, management et ressources humaines ».

*Rapporteurs : Pascal Kiefer, adjoint de
la cheffe du département
des formations du premier cycle
Éric CAYOL (IGESR)*

14h00 : Formations (suite)

- Arrêté fixant la liste des écoles techniques privées de Y SCHOOLS Troyes autorisées à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et pouvant conférer le grade de licence ou de master à leurs titulaires.

*Rapporteur : Emilie Bernardin Skalen
Cheffe du département de la qualité
et reconnaissance des diplômes*

14h40 : Etablissements

- Transfert des emplois de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) du Conservatoire national des arts et métiers vers Sciences Po Rennes (IEP de Rennes) et vers l'Université de Rennes

*Rapporteurs : Vincent Cima
Chef du département de
l'allocation des moyens
Alain Sarfati,
Administrateur provisoire de
l'INSEAC.*

- Projet de décret modifiant le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts ;

- Décret n° du modifiant le décret n° 2018-265 du 11 avril 2018 portant association d'établissements à l'université Sorbonne Université

- Projet de décret portant transformation de l'Ecole nationale de l'électronique et de ses applications (ENSEA – EPA) en EPSCP

- Projet de décret portant transformation de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes (ENSC – EPA) en EPSCP

~~Projet d'arrêté portant approbation de la Convention de Coordination Territoriale « Paris Est Partenaires » (sous réserve)~~

*Rapporteur : Véronique VAROQUEAUX,
Cheffe du département de
l'accompagnement statutaire
et réglementaire*

16h15 : Formations (suite)

- Arrêté portant accréditation des universités d'Aix-Marseille, Lille, Limoges et Lyon à délivrer le certificat de capacité d'orthophoniste
- Arrêté portant accréditation de l'université de Corse à délivrer le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire
- Arrêté portant accréditation d'universités en vue de délivrer un troisième cycle court des études pharmaceutiques : Aix-Marseille, de Caen, de Clermont-Auvergne, de Lyon, de Montpellier, de Paris-cité, de Reims Champagne-Ardenne , Strasbourg et Tours
- Arrêté portant accréditation d'universités en vue de délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques : Marseille, Bourgogne Europe, Brest, Caen, et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Arrêté portant accréditation d'universités à délivrer le diplôme d'Etat d'infirmier : Lille, Besançon

*Rapporteur :
Katia Siri, adjointe au sous-directeur
stratégie et qualité des formations*

17h30 : Elections partielles de 3 étudiants pour le CNESER statuant en matière disciplinaire